



Communiqué de presse

Bernadette VERGNAUD

Groupe socialiste et démocrate au Parlement européen

15/09/2010

Roms: l'Europe condamne "les mensonges et le mépris" du gouvernement français

"Les gesticulations sécuritaires des membres du gouvernement destinées à détourner l'attention des embarras d'Eric Woerth et à séduire l'électorat frontiste conduisent à mettre la France au ban de l'Europe" a déploré Bernadette Vergnaud, députée européenne PS de l'Ouest.

Selon la députée: "Alors que le Parlement européen dénonçait la semaine dernière la politique discriminatoire de la France, la Commission était restée modérée dans son jugement. Mais le mépris et les mensonges de MM. Besson et Lellouche ont eu raison de cette mansuétude !"

"Comment peut-on oser dire que 'le gardien des Traités, c'est le peuple français' et que la France n'a pas de leçon à recevoir ? C'est indécent, M. Lellouche a un comportement de 'petit garçon', mais c'est également un très mauvais élève ignorant le fonctionnement des Institutions et le droit européen !" s'est indignée Bernadette Vergnaud: "c'est un comble que le Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes d'un pays fondateur ne sache pas que la gardienne des Traités est la Commission".

"Je ne peux que me féliciter de la prise de position de la Commissaire Viviane Reding, qui met enfin la France face à ses responsabilités: la politique du gouvernement est non seulement humainement dégradante, elle est aussi illégale !" a poursuivi la députée européenne.

"Plutôt que de dénaturer les valeurs de la République française de Liberté, d'Egalité et de Fraternité, M. Sarkozy et ses ministres feraient mieux de travailler intelligemment avec nos partenaires européens pour améliorer le sort des Roms dans leurs pays d'origine et utiliser efficacement les fonds européens prévus à cet effet" a ajouté Bernadette Vergnaud, avant de conclure: "sur cette question sensible, le gouvernement va vouloir nous faire croire que l'Europe est la cause du problème, alors qu'elle doit être la solution."

Contact:

Permanence Poitiers: Philippe Grégoire 05 49 37 38 09

Bureau Bruxelles: Félix Hénou +32 2 28 47 210